

RUGBY A 5

« LE JEU A 2 MAINS »

Championnat de Rugby A 5 Territorial BFGC **saison 2019/ 2020**

Dans le cadre du développement du Rugby à 5, la ligue de Bourgogne/Franche-Comté organise "un championnat de rugby à 5".

1.DISPOSITIONS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

a. Introduction

Le Championnat Territorial Bourgogne/Franche-Comté de rugby à 5 est une compétition territoriale organisée sous l'égide de la ligue Bourgogne/Franche-Comté, représentée par la commission "Développement du rugby à 5".

Les équipes remportant le championnat dans leur catégorie seront déclarées: Championnes Bourgogne/Franche-Comté de rugby à 5 et accéderont directement au rassemblement National organisée par la FFR.

b. Les catégories

Le rugby à 5 comprend 4 catégories :

- Catégorie « +35 ans » au 1er janvier de la saison en cours (hommes)
- Catégorie « Mixte »
- Catégorie « Open Masculin »
- Catégorie « Open Féminin »

L'ensemble des rencontres pour toutes les catégories est régi par les règles du jeu du rugby à 5 de la Fédération Française de Rugby. (voir RUGBY DIGEST)

c. Règlement sportif

En fonction du nombre d'équipes participantes par catégorie, le tournoi pourra se faire sous différentes formes qui seront déterminées en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Il est conseillé de réaliser des plateaux par catégories. (voir 1-b)

LIGUE DE RUGBY DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

8, chemin des Mariages - 21200 Beaune

Tél : 03 80 22 01 51 - Fax : 03 80 22 00 59 - Email : 2002b@ffr.fr

d. Calendrier

5 dates sont prévues pour le déroulement du championnat de la saison 2019/2020 :

- 15/03/2020 FCDM (71) MIXTE uniquement
- 28/03/2020 CSL (39) MIXTE et OPEN MASCULIN
- 19/04/2020 OB (25) TOUTES LES CATEGORIES
- 10/05/2020 VRAC (71) MIXTE, OPEN FEMININ et +35 ans
- 24/05/2020 RTC (71) TOUTES LES CATEGORIES

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

a. Engagement des équipes

Chaque club pourra engager le nombre d'équipes qu'il désire dans les 4 catégories (voir 1-b).

L'engagement est gratuit pour les équipes.

L'engagement de ou des équipes, doit parvenir à la ligue BGFC au plus tard le mercredi précédant l'épreuve (mail: rugbya5bgfc@gmail.com ou 2002b@ffr.fr).

Afin de pouvoir prétendre aux titres de "Champion Bourgogne/Franche-Comté" de sa catégorie, les clubs devront répondre aux obligations fixées en début de saison qui sont :

- Posséder un numéro "association" FFR.
- Avoir l'ensemble des joueurs et joueuses licenciés "Nouvelles Pratiques", "Loisir" ou "Compétition" pour toutes les catégories (voir 1-b).

b. Attribution du bouclier "Champion de BGFC"

A l'issue de ce championnat la ligue remettra un "bouclier" de champion de ligue à chaque catégorie. Le bouclier sera remis en jeu l'année suivante.

Pour prétendre au titre de "Champion de ligue BGFC", l'équipe devra avoir totalisé le plus de point au championnat dans sa catégorie.

L'équipe championne de ligue sera qualifiée directement pour le Festival National (voir 2-e).

c. Points attribués après chaque tournoi par catégorie:

1er = 15 points / 2ème = 13 points / 3ème = 11 points / 4ème = 9 points / 5ème = 7points / 6ème = 5 points / 7ème = 3 points / 8ème et plus= 1 points.

c2. Points attribués pour chaque équipe présente sur la journée: 10points

Ex: ROL présent sur 3 journées = $3 \times 10 = 30$ points; OB présent sur 5 journées $5 \times 10 = 50$ points. Ces points sont à rajouter aux points de classement.

Cas d'égalité:

En cas d'égalité, afin de départager les équipes, sera pris en compte:

- En 1°: le nombre de déplacement
- En 2°: les meilleurs résultats.

Remarque : dans le cas où le nombre d'équipes serait insuffisant pour assurer un temps de jeu de x min par catégorie, des rencontres supplémentaires pourront être organisées en mixant les catégories.

Dans ce cas-là pas d'attribution de point (pas de gagnant/perdant).

LIGUE DE RUGBY DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

8, chemin des Mariages - 21200 Beaune

Tél : 03 80 22 01 51 - Fax : 03 80 22 00 59 - Email : 2002b@ffr.fr

d. Composition des équipes

Généralité:

Chaque équipe sera composée au maximum de 11 joueurs/joueuses avec application du Rugby Digest pour la catégorie Mixte, à savoir 2 joueuses en permanence sur le terrain pendant un match.

Chaque joueur ou joueuse ne peut jouer qu'au sein d'une seule équipe sur une journée de tournoi.

Une joueuse ou un joueur d'un autre club pourra être "prêté" à une autre équipe de club afin de compléter l'équipe sur l'ensemble du tournoi du jour.

Dans ce cas cette joueuse ou ce joueur ne pourra pas jouer avec son équipe de club.

Cas de non-respect :

Sanction par la non attribution de point à son club pour le classement final du "championnat".

e. Information Festival National

La FFR nous ayant octroyé 2 places en catégories Mixte et + 35 ans et 1 place en catégories Open Féminin et Masculin.

Nous pouvons penser que nous aurons à minima le même quota de places.

A savoir 6 qualifiés pour le Festival National.

Nous aurons confirmation de ce point lors du Séminaire qui devrait se tenir à Marcoussis en Novembre.

La date du Festival National sera le week-end du 13 et 14 Juin 2020.

Les lieux pour les 4 prochaines années sont connus, il s'agit de BLOIS pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021 en Ligue Centre Val de Loire et de LECTOURE en Ligue Occitanie pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023

3. MODALITÉS D'ORGANISATION

a. Rôle et obligations de la ligue BGFC

La ligue BGFC, via sa commission "Développement du rugby à 5", est en coordination avec le club organisateur, qui a la responsabilité d'assurer l'organisation du tournoi.

A ce titre, la commission est plus spécifiquement en charge des actions suivantes :

- Recueillir les inscriptions des équipes le mercredi précédent la date du tournoi
- Récupérer l'ensemble des feuilles de tournoi et licences le jour du tournoi
- Assurer la planification des matchs en éditant les feuilles de matchs
- Enregistrer l'ensemble des résultats et classements
- Transmettre les résultats à la ligue BGFC
- Une affiche officielle pour chaque tournoi sera proposée au club organisateur par la ligue

LIGUE DE RUGBY DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

8, chemin des Mariages - 21200 Beaune

Tél : 03 80 22 01 51 - Fax : 03 80 22 00 59 - Email : 2002b@ffr.fr

b. Pré requis à l'organisation

Les clubs souhaitant se porter candidat à l'organisation du tournoi devront répondre aux critères suivant :

- Avoir à minima 4 aires de jeu pour le rugby à 5
- Avoir des terrains tracés par des plots ou par un traçage RUGBY à 5
- Avoir des chefs de plateaux non-participants au tournoi
- Avoir un nombre de sifflets, chrono et chasubles suffisant pour les arbitres, sachant qu'il sera demandé à chaque club participant d'amener son matériel
- Désigner un référent qui échangera avec la commission "rugby à 5" de la ligue BGFC
- Les clubs se portant candidat n'ont pas obligation d'organiser le tournoi sur leur site "Rugby" habituel, ils peuvent s'ils le jugent utile, délocaliser celui-ci.
- La gratuité du tournoi (mais inscription obligatoire)
- Tournoi organisé sur une demi-journée, ou sur une journée complète (le Samedi ou le Dimanche) au choix du club organisateur
- Avoir un vestiaire réservé aux Féminines

c. Terrains

L'organisateur devra mettre à disposition à minima 4 terrains dont les dimensions devront être comprises entre 50 et 70 m de longueur et 30 et 50 m de largeur.

Les terrains pourront être soit réalisés sur une surface de jeu gazonnée, ou recouverte de gazon synthétique.

d. Règles du jeu

Application stricte du Rugby Digest 2019/2020 téléchargeable sur le site de la Ligue.

4. Rugby à 5 Entreprises

Non licencié(e)s:

Ayant signé un « Pass Rugby » déclaration en amont (minimum 1 mois avant l'épreuve) auprès du comité (voir ci-dessous).

a. Règles du jeu Entreprises:

Application stricte du Rugby Digest 2019/2020 téléchargeable sur le site de la Ligue

LIGUE DE RUGBY DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

8, chemin des Mariages - 21200 Beaune

Tél : 03 80 22 01 51 - Fax : 03 80 22 00 59 - Email : 2002b@ffr.fr